

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: MARCHE PUBLIC DES ASSURANCES
- LOT 6 "DOMMAGES AUX OBJETS D'ARTS
ET/OU D'EXPOSITIONS" PASSE AVEC SAGA

DÉCISION N° DM-24-399 EN DATE DU 28 NOVEMBRE 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

VU l'appel public à concurrence transmis au BOAMP et au JOUE en date du 14/08/2024;

CONSIDÉRANT le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres en date du 07/11/2024, attribuant le lot 6 « dommages aux objets d'arts et/ou d'expositions » à SAGA, ayant présenté l'offre jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement;

DÉCIDE

DE SIGNER le marché d'assurance pour la ville de Vincennes – lot 6 « dommages aux objets d'arts et/ou d'expositions » avec SAGA sise Rue André Ampère 13593 Aix en Provence cedex 3.

Le montant net de la cotisation annuelle s'élève à 421,64 € HT pour les expositions permanentes et 953,13€ HT pour les expositions temporaires.

Le marché est conclu pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2025, soit jusqu'au 31 décembre 2029.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20241128-Imc1H12628H1-AR
Date de réception en Préfecture : 28/11/2024

Date de Publication : 28/11/2024

Pour extrait conforme, L'Adjoint au maire chargé de l'administration générale, de la sécurité publique et des affaires patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20241128-Imc1H12628H1-AR Date de réception en Préfecture : 28/11/2024

Date de Publication : 28/11/2024